

PROVINCE DE QUÉBEC PROVINCE

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

15 juillet 2014

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 15 juillet 2014 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents les conseillers(ères), mesdames Lucille Marin, Pâquerette Coulombe et Nathalie Ayotte et messieurs Dominique Ouellet, Jean-Guy Ouellet et Jean-Yves St-Louis tous formant quorum sous la présidence de monsieur André Morin, maire.

Est également présente madame Linda C Turcotte, directrice générale, secrétaire-trésorière adjointe.

Deux(2) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

La présente assemblée a été convoquée conformément par la Loi.

2014-07-133 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les sujets à discuter dans l'avis de convocation sont les suivants :

- Annulation de la résolution pour les chevaux;
- Dossier Émilien Simard;
- Demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier.

ADOPTÉE

**2014-07-134 ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2014-07-131 CONCERNANT
L'AUTORISATION TEMPORAIRE POUR GARDE DE
CHEVAUX**

Considérant qu'après discussion avec les Affaires municipales la municipalité n'avait pas à adopter de résolution donnant l'autorisation temporaire de garder deux chevaux dans le périmètre urbain durant la saison estivale;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

ET résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches annule la résolution 2014-07-131 concernant ladite autorisation temporaire.

ADOPTÉE

**2014-07-135 TRANSFERT DOSSIER DU MATRICULE 2922-13-0315 POUR
SUIVI D'INFRACTION**

Considérant qu'aucune démarche n'a été prise par le propriétaire concerné pour régulariser la situation concernant l'usage de son terrain;

Considérant que cela touche aussi une démarche environnementale;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

ET résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches transfère le dossier au service d'urbanisme de la MRC de la Matanie afin de s'assurer que le propriétaire concerné se conforme à la Loi sur la Qualité de l'Environnement ainsi qu'aux règlements d'urbanisme de la municipalité.

ADOPTÉE

2014-07-136 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE SOLLICITÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – PAVAGE CÔTE RUE DE LA MER - GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ- TROTTOIR

Considérant que le Conseil municipal de Grosses-Roches vise la sécurité de la côte sur la rue de la Mer;

Considérant que le pavage est endommagé à partir du pont en descendant vers la rue de la Mer;

Considérant qu'il y aurait lieu aussi de prolonger la glissière de sécurité et la construction d'un trottoir pour sécuriser la côte et les piétons qui y circulent;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches sollicite une aide financière auprès de notre Député, Monsieur Pascal Bérubé, dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal pour une somme de 40 000 \$ pour les travaux ci-devant projetés.

ADOPTÉE

2014-07-137 SOLLICITE L'AIDE DU SERVICE D'INGÉNIERIE POUR PLAN ET DEVIS POUR TRAVAUX DANS LA CÔTE SUR LA RUE DE LA MER

Considérant que le Conseil municipal de Grosses-Roches a déposé une demande d'aide financière auprès du député pour des travaux dans la côte sur la rue de la Mer;

Considérant que si la demande d'aide financière est acceptée la municipalité aura besoin de plans et devis pour aller en appel d'offres;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

ET résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches sollicite l'aide du service d'ingénierie de la MRC de la Matanie tel qu'il appert dans notre banque d'heures pour la confection de plans et devis suite aux vérifications faites avec monsieur Marc Lussier, ingénieur, lors de sa dernière visite.

ADOPTÉE

2014-07-138 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – TRAVAUX DANS LA CÔTE SUR LA RUE DE LA MER

Considérant que le Conseil municipal de Grosses-Roches a déposé une demande d'aide financière auprès du député pour des travaux dans la côte sur la rue de la Mer;

Considérant que si la demande d'aide financière est acceptée la municipalité devra aller en appel d'offres sur invitation car la dépense devrait être entre 25 000 \$ et 100 000\$;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

ET résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches invite à soumissionner pour lesdits travaux les compagnies suivantes :

- Pavage des Monts (Matane);
- Groupe Lechasseur (Mont-Joli);
- Pavage Laurentien (Rivière-du-Loup).

ADOPTÉE

2014-07-139 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Suite à la période régulière du public ;

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il était 20 hrs.

ADOPTÉE

La directrice générale adjointe,

Le Maire,

Linda C Turcotte
Secrétaire-trésorière

André Morin

Je soussigné, André Morin, maire, approuve les résolutions contenues au procès-verbal du 15 juillet 2014.

André Morin, maire

